

Paris, le 10 juin 2022

Réouverture de l'accueil physique de la Caf de Valence dans la Drôme lundi 13 juin

La Caf de la Drôme a annoncé hier avoir décidé de fermer ses accueils physiques pour 9 jours, soit jusqu'au 21 juin, afin de résorber les retards accumulés dans le traitement des dossiers depuis plusieurs mois.

Afin que cette décision ne porte pas atteinte à la continuité du service public pour les allocataires, **la Cnaf accompagne la Caf de la Drôme afin de lui permettre de rouvrir un accueil physique à la Caf de Valence dès lundi 13 juin 14h.**

Pour permettre cette réouverture, plusieurs Caf vont ainsi venir en appui à la Caf de la Drôme afin d'accélérer le traitement des dossiers et de résorber les retards enregistrés.

Les Allocations familiales restent mobilisées au service de plus de 13 millions d'allocataires

Des retards et des difficultés ont effectivement eu lieu et peuvent encore persister dans certaines Caf, comme celles de la Drôme, mais ils sont en train d'être résorbés, voire le sont déjà grâce à la mobilisation pleine et entière de la Cnaf et des 101 Caf pour accompagner et répondre aux mieux aux besoins de tous leurs allocataires.

Pour rappel, la branche Famille verse **95,5 milliards d'euros de prestations à plus de 13 millions d'allocataires soit plus de 33 millions** de personnes.

Le délai de traitement est de 16,5 jours en moyenne toutes prestations confondues.

Le versement des minima sociaux est priorisé (délai moyen de 14,5 jours pour le RSA et l'allocation adultes handicapés) pour soutenir le plus rapidement possible les allocataires les plus fragiles.

Toutes nos prestations sont versées le 5 de chaque mois.

Afin de protéger les personnes vulnérables, en particulier pendant la crise Covid, les Caf sont restées mobilisées afin de verser chaque mois des prestations mais également des aides exceptionnelles à deux reprises, ainsi que la prime inflation à **3,17 millions de bénéficiaires**.

L'accès aux droits de nos allocataires reste une priorité ; c'est pourquoi, au niveau local, nous allons rouvrir un accueil dans la Drôme.

Plus généralement, au niveau national, la branche Famille, afin d'améliorer et de faciliter encore davantage cet accès aux droits, est prête à s'engager dans une simplification massive des prestations en rendant notamment leur versement plus automatique.

CNAF

A la tête de la branche Famille de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF), avec les 101 caisses d'allocations familiales, gère le versement des prestations familiales et sociales à 13,6 millions d'allocataires, soit 32,9 millions de personnes couvertes dont 13,8 millions d'enfants. Elles accompagnent les familles dans leur vie quotidienne et développent la solidarité envers les plus vulnérables. Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](https://twitter.com/cnaf_actus)

CONTACT PRESSE : Virginie Rault 07 78 95 49 90 presse@cnaf.fr